

BPJEPS « ACTIVITES DE LA FORME »*

*Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,
Spécialité : « Educateur Sportif »
Mention : « Activités de la Forme »
Option : « COURS COLLECTIFS »*

Le BPJEPS « Activités de la Forme » est un diplôme d'Etat de niveau IV inscrit au RNCP.

Créé en 2001, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a comme objectifs l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme;
- organiser et gérer des activités de la forme;
- communiquer sur les actions de la structure;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques;
- participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme.

Compétences spécifiques à l'option «cours collectifs»:

- encadrer et conduire des actions d'animation en cours collectifs.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Etre âgé de 18 ans
- Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent.
- Etre capable de réaliser les tests techniques.

La formation est également accessible par la VAE

SELECTION DES CANDIDATS

Un dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est à retirer au Comité Territorial Corse de Rugby ou à télécharger sur le site de la ligue (www.corse-rugby.com).

Il doit être retourné au Comité Territorial Corse **complet**, au plus tard **le 01 octobre 2018 délai de rigueur**

Des épreuves de sélection

Les candidats, qui remplissent les 2 premières conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection et exigences préalables à l'entrée en formation.

Les épreuves de sélection se dérouleront le 08 octobre 2018. Les épreuves consistent en :

- Epreuve 1 : Test navette « Luc Léger » : Palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes.

Epreuve 2 : le(la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique de 60 minutes au total, comprenant dix minutes d'échauffement collectif, vingt minutes de passage en STEP à un rythme de 128 à 132 battements par minute dont deux minutes de retour au calme, vingt



minutes de passage en renforcement musculaire, 10 minutes de retour au calme sur 5 étirements.

Le(la) candidat(e) reproduit les éléments techniques simples, ajuste sa prestation en fonction d'indications verbales ou gestuelles données. Il/elle est capable de mémoriser et de reproduire un enchaînement simple.

- Epreuve 3 : Epreuve écrite

DUREE ET DEROULE DE LA FORMATION

La formation se déroule en centres et en situation professionnelle dans une structure d'accueil (alternance).

La formation en centres

La durée de la formation hors alternance est de **625 heures**.

Elle se décompose en session de formation en présentiel (625 heures), à Lucciana.

La formation en centre peut être allégée au regard du profil du stagiaire.

La mise en situation professionnelle

Le stagiaire, dans la structure d'accueil, doit être en situation d'encadrement pendant **300h**.

LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule dans les locaux du Comité territorial Corse de Rugby à Lucciana.

DATES DE LA FORMATION

La formation est organisée de 15 octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Le positionnement est fixé les 15, 16 et 22 octobre 2018.

Le travail à distance se déroule tout au long de l'année.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de la formation est le suivant :

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

UC2 : METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES DE LA FORME

UC 4 a) : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES DE LA FORME POUR METTRE EN

OEUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « COURS COLLECTIFS »

MOYENS MATERIELS ET HUMAINS

Moyens humains

Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du « métier de la forme » et de la préparation physique.



Moyens matériels

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, salle santé sécurité (salle de musculation).

MODALITES DE CERTIFICATION

Les modalités de certification :

UC1 et UC2 : Le(la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en oeuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités de la forme.

Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

- **UC 3** : L'activité support de l'épreuve certificative de l'UC3 est choisie par le(la) candidat(e) parmi les deux activités suivantes : activité « cours collectifs » et activité « haltérophilie, musculation »

Elle se décompose en 2 temps :

1° Production d'un document présentant des cycles d'animation.

2° Mise en situation professionnelle : Le(la) candidat(e) conduit la séance d'animation au sein de sa structure d'alternance pédagogique, pendant 30 minutes au minimum et 60 minutes au maximum.

La séance d'animation est suivie d'un entretien de 30 minutes au maximum.

- **UC 4** : L'épreuve se déroule au sein de l'organisme de formation et se décompose comme suit

1° Démonstration d'une technique de l'option « cours collectifs » pendant trois fois 20 minutes (trois familles d'activités)

Le(la) candidat(e) suit un cours de niveau de pratique intermédiaire à niveau de pratique confirmé, composé de trois parties présentées dans l'ordre chronologique suivant :

- 20 minutes de « cardio chorégraphié »,
- 20 minutes de « renforcement musculaire »,
- 20 minutes « d'étirements ».

2° Conduite de séance de l'option « cours collectifs »

Le(la) candidat(e) prépare, pendant 40 minutes, une séance composée de deux séquences d'apprentissage consécutives de 20 minutes chacune, comprenant deux activités différentes de celle évaluée lors de l'UC 3 pour un public d'au moins 6 personnes.

Le(la) candidat(e) conduit les deux séquences d'apprentissage. Les séquences doivent être adaptées au niveau du public mis à disposition par l'organisme de formation.

La conduite des deux séquences est suivie d'un entretien de 15 minutes à 20 minutes au maximum portant sur l'analyse technique de la séance, les choix pédagogiques de l'animateur et la prise en compte des conditions de sécurité.

La démonstration technique et la conduite des deux séquences peuvent se dérouler dans des temps différents et dans l'ordre choisi par l'organisme de formation.

Le diplôme, en cas d'obtention, est délivré par le Ministère des sports.

Est remise à l'issue de la formation une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.



COUT DE LA FORMATION

Frais d'inscription aux épreuves de sélection
30 € TTC à joindre au dossier d'inscription.

Coûts pédagogiques de la formation complète en centre
7500€ TTC
(Soit 12,00€ l'heure de formation)

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Formation professionnelle continue

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

Organisme de formation : Ligue Régionale Corse de Rugby

N° déclaration d'activité : 94 20 20752 20 (en cours de modification)

N° de Siret : 833 345 515 00021 APE : 9319Z

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, notamment pour la prise en charge de la formation, vous pouvez contacter le Comité Territorial Corse de Rugby:

Ligue Corse de Rugby, Lieu dit Precojo, 20290 LUCCIANA

Coordonnateur et Responsable pédagogique de la formation
POCQ David- Tel. 04.95.35.69.24- 2005e@ffr.fr

